

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2015/50

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 28 septembre 2015*

*L'an deux mille quinze et le vingt-huit septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 18 septembre 2015.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11  
votants : 15*

*Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1*

**Présents : VOLLE – GAUTHIER – TESTON – BOUNIARD – PIQUEMAL  
RAMUS – JOLLIVET – CORNET – CROZIER – BEUGNET - HILAIRE**

**Excusés : Mme GRENIER a donné procuration à Mr VOLLE  
Mme LEBRAT a donné procuration à Mme BEUGNET  
Mr RIFFARD a donné procuration à Mr CORNET  
Mr EUVRARD a donné procuration à Mr BOUNIARD**

*Mr Max JOLLIVET a été élu secrétaire.*

**Objet : Approbation de l'avenant à la convention conclu avec l'association ALBA DANSE du 01/01/2015 au 03/07/2015.**

Vu la délibération n°2014/84.

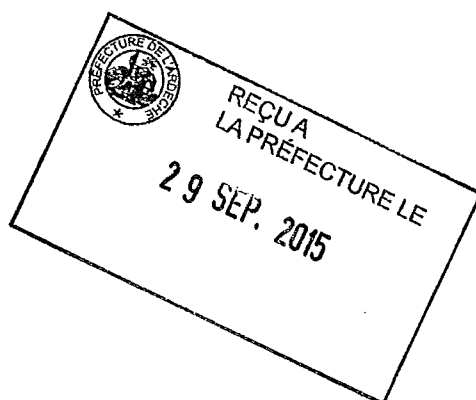
Madame Monique Beugnet, adjointe au Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'avenant à la convention avec l'association ALBA DANSE pour une aide complémentaire.

.../...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité:

- APPROUVE l'avenant à la convention à conclure avec l'association ALBA DANSE pour une aide complémentaire de 3 522.07 €.
- DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au budget.
- AUTORISE Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 28 septembre 2015.



Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 29 septembre 2015  
Le Maire,  
André VOLLE.

